

Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de coworking

Bruno Moriset

► To cite this version:

Bruno Moriset. Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de coworking. Spatialité et modernité : lieux et territoires, SET-CNRS, Oct 2011, Pau, France. <halshs-00724540>

HAL Id: halshs-00724540

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00724540>

Submitted on 21 Aug 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Bruno MORISET
Université Jean Moulin - Lyon 3
UMR 5600 *Environnement Ville Société*
18 rue Chevreul 69 007 LYON
Tel 04 78 78 74 19 – Mobile : 06 84 54 60 35
bruno.moriset@univ-lyon3.fr
<http://umr5600.univ-lyon3.fr/chercheur/moriset/moriset.htm>
Projet ANR : <http://discotec.univ-lyon3.fr>

Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de coworking

Communication présentée au Colloque



Thème 5. *Technologies de communication et hypermodernité : pratiques inédites de l'espace et des lieux*

Mots-clés :

- Coworking
- Economie numérique
- Hypermodernité
- Nomadisme
- Télétravail
- Tiers-lieux

Remerciements

L'auteur remercie Nathanael Mathieu, de la société *LBMG-worklabs* (www.lbmg-worklabs.com) et Xavier de Mazenod, de la société *Adverbe* (www.adverbe.com ; www.zevillage.net), pour lui avoir fait découvrir le monde du coworking.

Tiers-lieux de travail et nouvelles territorialités de l'économie numérique : Les espaces de coworking

L'économie du 21^{ème} siècle, dans les pays développés, est devenue une économie de l'information, du savoir, de l'immatériel (Lévy et Jouyet 2006). On parle aussi de capitalisme cognitif (Ascher 2000, Moulier-Boutang 2007). Peu importent les qualificatifs. Il est un fait que la numérisation de l'économie entraîne une multiplication des tâches de traitement de l'information, et des métiers associés à la manipulation de cette information. Or, la multiplication des points d'accès fixes ou sans fil à Internet, et la puissance et la versatilité croissante de l'informatique mobile (PC portable, "smartphone", tablette, clé 3G, réseau privé virtuel mobile), apportent une quasi-ubiquité informationnelle aux "manipulateurs de symboles" (Reich 1991) ou à la "classe créative" (Florida 2002).

Versatilité et ubiquité informationnelle facilitent le développement des diverses formes du télétravail, et amplifient le brouillage des "catégories spatio-temporelles du travail et de la production" (Moriset 2004). Un nombre croissant d'individus est en mesure de travailler partout et à tout moment, en se connectant par les dispositifs évoqués ci-dessus à ce méta-réseau informationnel qu'est Internet.¹ Pour satisfaire les besoins des télétravailleurs en mobilité (nomades), ou de ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas travailler à leur domicile, on a vu émerger des espaces dédiés dits "tiers-lieux de travail", par opposition aux premiers et seconds lieux que sont, respectivement, le domicile et le bureau (Oldenburg 1989). Parmi ces tiers-lieux, nous proposons d'étudier la forme la plus récente et émergente, les "espaces de coworking", qui sont une proposition intéressante à la réflexion sur la relation espace-hypermodernité.

1. L'émergence et la classification des tiers-lieux de travail

L'ubiquité du télétravailleur nomade a des limites. Il y a d'abord le problème de la connexion. Même si une clé 3G permet de connecter son ordinateur portable à peu près partout, le débit n'est pas très élevé, le coût peut atteindre des sommets en cas de grosse consommation de données. Ensuite, se pose la question du confort et de l'ergonomie de l'environnement de travail. Tant qu'il ne s'agit que de consulter du courrier et répondre à des messages, "smartphones" et PC mobiles connectés par clé 3G ou wifi peuvent faire l'affaire. Il en va tout autrement des tâches plus complexes, qui nécessitent un travail d'analyse, de rédaction, de conception. Les "nouveaux nomades", pour reprendre la classification de Florida, sont chercheurs, développeurs, architectes, designers, publicistes, journalistes, consultants, artistes, écrivains, créateurs d'entreprise, analystes, ingénieurs, juristes... Ils peuvent avoir besoin d'une machine puissante avec un écran large, et d'un accès à Internet "illimité" fiable et à haut débit. Ces tâches sophistiquées requièrent une ergonomie proche de celle du bureau ; elles ne sont guère praticables sur un banc public ou le siège d'une automobile. Enfin, des services et dispositifs habituellement disponibles au bureau peuvent manquer au nomade : imprimante, photocopieur. Il y a donc une

¹ Internet est souvent considéré comme un réseau de réseaux, même si, en toute rigueur, ce n'est pas un réseau, mais un protocole de connexion entre ordinateur (TCP IP) qui permet de connecter entre eux différents réseaux de télécommunications.

demande pour la création de lieux spécifiques, qui offrent une alternative au domicile et au bureau : les tiers-lieux de travail.

Les tiers-lieux de travail constituent un univers complexe, constitué de lieux parfois hybrides. *LBMG-worklabs* propose la classification suivante : café-restaurant wifi, business lounge, centre d'affaire, espace public wifi, télécentre, espace de coworking (www.lbmg-worklabs.com).

Pour répondre à la demande de connexion ubiquiste, les compagnies de transport, les sociétés d'autoroute, les entreprises d'hôtellerie et de restauration (McDonalds...) ont multiplié les points d'accès à Internet. L'annuaire des "hotspots wifi" du *Journal du Net* recense en France 7984 lieux (au 08/07/2011), qui se répartissent de la manière suivante :

Tableau 1. Les hotspots wifi en France (source : www.journaldunet.com/wifi/recherche/1/index.shtml)

Hôtels	4746	Commerces	97
Entreprises	644	Stations de bus / métro	64
Restaurants	596	Etablissements de santé	47
Cafés	588	Ports de plaisance	33
Lieux publics div.	379	Centres commerciaux	32
Aéroports	349	Clubs privés	24
Lieux de loisir	217	Centres d'affaire	21
Centres de conférences	137		

Mais seule une minorité des lieux de cette liste peuvent être considérés comme des tiers-lieux de travail par destination. Seule une fraction des hôtels, par exemple, propose un "business lounge". Les cafés ou restaurants wifi conviennent aux étudiants, demandeurs d'emploi, à certains télétravailleurs indépendants, mais la qualité de l'environnement de travail reste limitée. Les centres d'affaires se sont multipliés dans les métropoles économiques : le réseau www.officescape.com référence 1200 suites de bureaux, 2400 salles de réunions et 250 salles de visioconférence à louer à la demande, localisés dans 48 pays. Ces centres conviennent surtout à une clientèle de cadres, de dirigeants, de consultants en déplacement. Quand aux télécentres, ils sont encore très peu répandus (une quarantaine en France). Avec le soutien de la DATAR, ils ont été développés par les collectivités locales, essentiellement dans les régions rurales, pour apporter des services et donner un ancrage territorial aux télétravailleurs (Moriset 2011).

2. Les espaces de coworking

Le coworking trouve ses origines à San Francisco dans l'univers californien du Web 2.0. et du logiciel libre. Le premier espaces de coworking, *The Hat Factory*, a été fondé en 2005 par Brad Neuberg (programmeur informatique).² Parmi les autres initiateurs du mouvement figurent Tara Hunt et Chris Messina, créateurs de *Citizen Space*, et par ailleurs pionniers des *barcamps*, qui sont des ateliers ouverts participatifs (également en 2005).³ En France, le développement du mouvement coworking a été initié, entre autres, par l'association *Silicon Sentier* (Paris), créée en

² La page <http://codinginparadise.org/weblog/2005/08/coworking-community-for-developers-who.html> est très instructive sur les origines du mouvement.

³ Une interview de Brad Neuberg, Tara Hunt et Chris Messina, par Jay Dedman et Ryan Hodson en juin 2007, est téléchargeable sur : <http://www.podtech.net/home/3454/coworking-independent-workers-unite&totalTime=392000&breadcrumb=2153ec79e7a64d0494b53de46a1c7e58>

2000, puis revitalisée à partir de 2005 dans le cadre du pôle de compétitivité *Cap Digital* et avec le soutien de la Mairie de Paris. L'association est à l'origine du premier *barcamp* parisien en 2006, puis de la création de *La Cantine*, en 2008 (<http://lacantine.org>). L'autre espace de coworking « historique » en France est *La Ruche*, fondée en 2008 par un groupe d'entrepreneurs sociaux.

Comme certains télécentres, l'espace de coworking "type" se compose d'un openspace et de quelques bureaux séparés, et d'un espace de convivialité (coin cuisine par exemple), propres à accueillir à la journée, à la semaine, au mois, voire plus, des télétravailleurs salariés ou indépendants (freelances) et des travailleurs nomades. La structure de création et de gestion est souvent associative, les adhérents sont invités à payer un loyer variable suivant les lieux et la fréquence d'occupation, mais en général modéré, ce qui est un des avantages de cette sorte de co-location professionnelle. Par exemple, un poste de travail permanent à l'*Atelier des Médias* (Lyon) est proposé pour 120 € par mois. A *L'Usine à Belfort*, l'accès illimité 24 h./24 est facturé 150 € par mois (<http://lusineabelfort.fr>). En dehors de ses avantages intrinsèques dans le domaine relationnel, le modèle économique du coworking repose donc sur les économies d'échelle qu'il fait réaliser aux occupants.

Ce local de 212 m² répond parfaitement aux contraintes du coworking : de belles pièces atypiques, lumineuses, semi-cloisonnées, une grande pièce pour les animations, une cuisine, 2 WC et un balcon avec vue sur le Rhône ! Il nous permettra d'accueillir 35 personnes en fixe et nomade (<http://atelier-medias.org>, 1^{er} juillet 2011).

En plus des nomades de passage, ces espaces sont fréquentés par des personnes qui, pour une raison ou pour une autre, ne souhaitent pas ou ne peuvent pas travailler à leur domicile. La conversation de l'auteur avec des utilisateurs réguliers de l'*Atelier des Médias* à Lyon (<http://atelier-medias.org>) montre une recherche de rupture avec l'environnement du domicile, et de convivialité avec les autres usagers du site. L'isolement social et professionnel a été depuis longtemps identifié comme un des maux essentiels du télétravail à domicile (Moriset 2004). Cette motivation première est confirmée par l'enquête publiée par le magazine *Deskmag* dédié aux tiers-lieux de travail (Foertsch et King 2010), réalisée auprès de 660 usagers d'espaces de coworking situés dans 24 pays. Parmi les principaux bénéfices et motivations de la fréquentation d'un espace de coworking évoqués par les répondants, l'enquête mentionne :

- une plus grande interaction sociale : 88 %
- la flexibilité des horaires : 86 %
- la possibilité de partager des idées ou des connaissances : 82%
- la possibilité de faire des rencontres imprévues : 79%
- un coût modéré : 72 %
- une meilleure organisation de la journée de travail : 60 %
- la possibilité de travailler davantage en équipe : 57 %

40 % des utilisateurs fréquentent l'espace de coworking quotidiennement, 19 % trois à quatre fois par semaine, 16 % une ou deux fois par semaine. 54 % sont des travailleurs indépendants (*freelances*). La moyenne d'âge est de 34 ans, et 80 % des utilisateurs ont fait des études supérieures.

3. Une galaxie structurée par les réseaux du Web

Les espaces de coworking sont organisés en réseaux nationaux et internationaux (Van Osten 2011). Certains réseaux sont à but lucratif, comme *The Hub*, qui franchise 28 espaces dans le monde, dans 25 villes, sur cinq continents (<http://the->

hub.net). Mais le réseau de loin le plus important, <http://wiki.coworking.info>, est de type communautaire. Il a été lancé par les fondateurs du concept (Neuberg, Hunt, Messina), et comprend un annuaire mondial des espaces de coworking : <http://wiki.coworking.info/w/page/29303049/Directory>. Ce site répertorie 700 espaces situés dans 441 localités de 54 pays. Le pays hôte le plus important est de loin les Etats-Unis, avec près de 350 sites dans 216 villes. Le Canada, le Royaume Uni, l'Allemagne et la France viennent ensuite, avec une vingtaine de villes concernées.

Dégager une "géographie des espaces de coworking" est un exercice périlleux. Le site Web est déclaratif. Certaines références sont à l'état de projets. Le monde du coworking est très mouvant. Des sites ouvrent et ferment chaque mois. Par exemple, *La Mutinerie*, à Paris (www.mutinerie.org) qui figure dans la base de données, a été expulsée en février 2011 de ses locaux, et n'existe plus que sous une forme communautaire et virtuelle⁴, en attendant de trouver de nouveaux locaux.

Les "capitales mondiales" du coworking sont New York (environ 20 sites plus une dizaine de projets), San Francisco et Londres (une vingtaine de sites répertoriés). Boston, Los Angeles, Paris, Berlin... proposent une dizaine de sites. Chicago, Atlanta (7 sites), Montréal et Amsterdam (6), Madrid et Barcelone (4) sont également des lieux notoires du coworking.

Le site propose également un "passeport international" des espaces de coworking, avec le réseau *coworking visa*, qui comprend environ 200 sites dans le monde, dont la moitié aux Etats-Unis. Toute personne adhérente de l'un des espaces participants peut accéder gratuitement à l'ensemble des espaces du réseau, pour une durée qui varie selon les lieux (<http://wiki.coworking.info/w/page/16583744/CoworkingVisa>). Au niveau français, le blog <http://coworkinginitiatives.com> a été lancé par l'association *Silicon Sentier*. Le site www.neo-nomade.com développé par la société *LBMG-worklabs* propose un outil de recherche de tiers lieux de travail, mais qui dépasse le cadre du coworking.

4. Des lieux de sociabilité et de créativité, "accélérateurs de sérendipité"

L'analyse sommaire des capitales du coworking montre des métropoles généralement considérées comme des hauts-lieux de la créativité au sens de R. Florida – le rôle de San Francisco dans l'émergence du mouvement n'est d'ailleurs pas anodin de ce point de vue. Dans son "invention" des tiers-lieux, Oldenburg désignait des cafés, bibliothèques, bureaux de postes, et lieux autres que le domicile ou le lieux de travail, qu'il considérait comme des lieux centraux de sociabilité, de convivialité. De la convivialité à la créativité, il n'y a qu'un pas (Genoud et Moeckli 2010). Les tiers-lieux du 21^{ème} siècle sont une sorte de résurgence des cafés artistiques ou littéraires de la première moitié du 20^{ème} siècle, comme le Cabaret Voltaire à Zurich, lieu fondateur du mouvement Dada (1916), ou les Trois Magots et le Café de Flore à Saint-Germain des Prés, hauts lieux du surréalisme et de l'existentialisme.

Le développement des espaces de coworking illustre un paradoxe géographique fondamental de l'économie numérique et de la société de l'information, bien introduit par F. Jauréguiberry (1995) : "la société d'ubiquité est riche en informations, mais pauvre en communications". Les communications électroniques ne sont qu'un médiocre succédané aux rencontres de face-à-face. Leamer et Storper (2001) et Storper et Venables (2004) montrent l'importance du face-à-face pour les échanges

⁴ A la date du 12 juillet 2011

qui comportent un savoir tacite, peu codifiable. Les mêmes auteurs insistent sur l'importance du "buzz" urbain, c'est-à-dire le bruissement informationnel généré par la multitude des rencontres entre les acteurs, par le croisement de divers réseaux. Ces rencontres peuvent être prévisibles, planifiées. Mais la concentration urbaine, dans la domaine de la créativité et de l'innovation, trouve encore davantage sa valeur dans les rencontres non planifiées, fortuite, qui sont constitutives de la sérendipité ou *serendipity*, c'est-à-dire "la possibilité de faire par hasard des découvertes plaisantes et imprévues" (Oxford Dictionary). Dans une interview de juin 2007 (cf. note n°3), Chris Messina considère les espaces de coworking comme des "accélérateurs de sérendipité".

Mais pour que la proximité géographique produise tout ses effets, il faut qu'elle soit accompagnée d'un minimum de proximité relationnelle (Torre et Rallet 2005). C'est la raison pour laquelle les espaces de coworking organisent régulièrement des événements, séminaires, *barcamps* et autres *jellies*.⁵, qui doivent permettre de faciliter les opportunités de rencontres entre personnes ayant des centres d'intérêt communs. *L'Usine à Belfort*, par exemple, ouvre ses portes aux télétravailleurs tous les premiers mardi du mois. On assiste à une sorte de résurrection des *First Tuesdays*, qui avait fleuri à la fin des années quatre-vingt-dix, pour disparaître avec la crise de l'économie de l'Internet en 2000-2001.

Conclusion. Le coworking, un paradoxe de l'hypermodernité ?

Pour certains théoriciens, versatilité, ubiquité et immédiateté informationnelles sont des caractéristiques essentielles de "l'hypermodernité" (Ascher 2005, Aubert 2010, Lipovetsky et Charles, 2004).

L'omniprésence des réseaux de télécommunications et les terminaux mobiles – ordinateurs portables et autres *smartphones* – ouvrent au télétravailleur (au sens large) la possibilité d'exploiter des niches spatio-temporelles autrefois non utilisées, de travailler tout le temps et en tout lieu, pour satisfaire à la dictature de l'urgence.⁶ Cette dérive, fréquemment dénoncée, fait bien du télétravail une forme "d'hypertravail" au sein d'un "hypercapitalisme" (Rifkin 2000, Tapscott 2002). Cette "hyperactivité" professionnelle peut être interprétée comme une tentative – sans issue ? – de faire face au phénomène de compression spatio-temporelle qui caractérise l'économie numérique globalisée (Harvey 1989, Brunn et Leinbach 1991). Dans le même temps, on assiste à l'émergence d'une *wikinomics* (Tapscott 2006) dans laquelle des organisations hiérarchiquement rigides sont concurrencées par des collectifs fluctuants qui exploitent la puissance d'intermédiation et de commutation du Web (*logiciels libres, crowd-sourcing, wikis, réseaux sociaux...*). Et c'est bien dans ce contexte de la *wikinomics* que se situe l'émergence du coworking. Dès lors, on est en droit de se poser la question : le coworking est-il hypermoderne ?

Incontestablement, le coworking présente des caractéristiques fortes de l'hypermodernité. La disparition du bureau fixe au profit de l'ordinateur portable, la sous-traitance à des télétravailleurs "freelance" au détriment du contrat de travail à durée indéterminée, sont bien des caractéristiques de l'entreprise hypermoderne. Le graphiste indépendant ou le journaliste pigiste qui fréquentent l'espace de coworking recherchent la convivialité qu'ils n'ont plus au bureau. Substitués à la

⁵ Sortes de journées "portes-ouvertes"

⁶ Le nom de domaine de la société de télétravail à domicile <http://workaholics4hire.com/> est de ce point de vue hautement révélateur.

société stable et hiérarchisée de la vie de bureau dans l'entreprise traditionnelle, le coworking et son espace sont donc bien le produit de l'hyperéconomie.

Par ailleurs, certaines pratiques du coworking correspondent parfaitement au concept de "ville hypertexte" développé par F. Ascher (2005). C'est particulièrement le cas pour les télétravailleurs nomades qui utilisent les espaces de coworking ponctuellement, lorsqu'ils se déplacent au sein de la "métapole". La métaphore de l'hypertexte est encore plus pertinente lorsque l'espace de coworking est localisé par l'intermédiaire d'une interface numérique mobile de type *smartphone*, comme le permettent les portails évoqués ci-dessus.

Toutefois, la dualité essentielle du coworking conduit à nuancer ce propos. Car le "zapping bureautique" n'est qu'une des deux facettes du phénomène. Si l'espace de coworking peut satisfaire temporairement aux besoins du télétravailleur nomade qui a quelques heures à rentabiliser entre deux rendez-vous en ville, il a également ses hôtes quasi-permanents, comme l'était J.P. Sartre au Café de Flore. Le milieu du coworking revendique une certaine stabilité, un engagement communautaire.

Did you know that there is a global community of people dedicated to the values of Collaboration, Openness, Community, Accessibility, and Sustainability in their workplaces? It's called Coworking (<http://coworking.com/>).

La recherche d'une convivialité durable, l'engagement dans un projet associatif, semblent bien des moyens d'échapper à l'atomisation et à la frénésie qui caractérisent la production, la consommation, et les relations humaines, dans une société hypermoderne. La sérendipité que recherchent les coworkers n'est pas du zapping, mais l'opportunité de dépasser le zapping pour créer des relations fructueuses (et donc durables) socialement et économiquement. L'utilisation intensive des blogs et autres wikis par les coworkers n'est pas une fin en soi, contrairement à l'exhibitionnisme naïf d'un grand nombre des usagers de Facebook.

C'est là le paradoxe du coworking. Produit d'une hyperéconomie numérique, hypermoderne dans certains aspects de son fonctionnement, le coworking est conçu par ses créateurs et usagers comme un antidote à certains effets pervers de cette économie, en particulier l'atomisation sociale et la perte potentielle des relations de face-à-face, qui restent tout de même les plus recherchées par nos contemporains.

Références bibliographiques

- Ascher, F. (1995) *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob.
- Ascher, F. (2000) *Ces événements nous dépassent, feignent d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, La Tour d'Aigues : Editions de l'Aube.
- Ascher, F. (2005) *La société hypermoderne*, La Tour d'Aigues : Éditions de L'Aube.
- Aubert, N. (2010), *La Société hypermoderne : Ruptures et contradictions*, Paris : L'Harmattan.
- Brunn, S.D. and Leinbach, T. (1991) *Collapsing Space and Time: Geographic Aspects of Communication and Information*, Londres : Harper.
- Florida, R. (2002) *The Rise of the Creative Class ... and how it's transforming work leisure community & everyday life*, New York: Basic Books.
- Foertsch, C. et King, C. (2010) *The 1st Global Coworking Survey*, www.deskmag.com/en/all-results-of-the-global-coworking-space-survey-200

- Genoud, P. and Moeckli, A. (2010) Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité, *Revue Economique et Sociale*, n°2, juin.
- Grossman, A.J. (2007) Freelancers Forgo Office Space for Casual Coworking, *Wired*, www.wired.com/techbiz/people/news/2007/07/coworking
- Harvey, D. (1989) *The Condition of Postmodernity*, Oxford: Blackwell.
- Jacobs, J. (1969) *The economy of cities*, New York : Random House.
- Jauréguiberry, F. (1995) La société d'ubiquité : riche en informations, pauvre en communications, *Communication et langages*, n°104, pp. 72-79.
- Le Barzic, M.V. et Distinguin, S. (2010) La Cantine : un espace de rencontres physiques au cœur de l'économie virtuelle, *Le journal de l'école de Paris du management*, n°84, pp. 31–37.
- Leamer, E.E. and Storper, M. (2001) 'The economic geography of the Internet age', *Journal of International Business Studies*, 32: 641–65.
- Lévy, M. et Jouyet, J.P. (2006) *L'économie de l'immatériel : La croissance de demain*, Rapport pour le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, 16 mars.
- Lipovetsky, G. et Charles, S. (2004) *Les temps hypermodernes*, Paris : Grasset.
- Moriset, B. (2004) Télétravail, travail distant, travail nomade : le territoire et les territorialités face aux nouvelles flexibilités spatio-temporelles du travail et de la production, *Cybergéo*, n°257, 6 février.
- Moriset, B. (2011) "Les télécentres dans les territoires ruraux français - Essai d'évaluation", Note de recherche, 24 Mars 2011, <http://discotec.univ-lyon3.fr>
- Moulier-Boutang, Y. (2007) *Le capitalisme cognitif*, Paris : Editions d'Amsterdam.
- Oldenburg, R. (1989) *The Great Good Place*, New-York : Paragon House.
- Reich, R.B. (1991) *The Work of Nations*, New York: Alfred A. Knopf.
- Rifkin, J. (2000) *The age of access: The new culture of hypercapitalism, where all of life is a paid-for experience*, Putnam.
- Storper, M. and Venables, A.J. (2004) 'Buzz: face-to-face contact and the urban economy', *Journal of Economic Geography*, 4: 351–70.
- Tapscott, D. (2002) Competing in the age of hypercapitalism: the networked economy is reshaping business by tearing down traditional boundaries, *Chief Executive (US)*, May.
- Tapscott, D. (2006) *Wikinomics: How Mass Collaboration Changes Everything*, New York : Portfolio.
- Torre, A. et Rallet, A. (2005) Proximity and localization, *Regional Studies*, 39: 47–59.
- Van Ostren, N. (2011) Global networks of coworking spaces, www.deskmag.com/en/global-networks-of-coworking-spaces-206.